

COMPTÉ RENDU DE THÈSE

# TERRITOIRES EN CONSTRUCTION DE LA GÉOGRAPHIE SOCIALE À L'ACTEUR- RÉSEAU : UNE LECTURE DES DYNAMIQUES SPORTIVES DE NATURE DANS LES GRANDS CAUSSES

OLIVIER OBIN

THÈSE DE DOCTORAT EN GÉOGRAPHIE, UNIVERSITÉ DE GRENOBLE, LABORATOIRE PACTE (UMR 5194), CERMOSEM

DIRIGÉE PAR JEAN CORNELOUP

(SOUTENUE LE 26 JUIN 2013)

[obinolivier@gmail.com]

**C**ette thèse s'intéresse à la construction des territoires ruraux, et notamment à l'émergence de dynamiques territorialisées. Elle porte sur un unique territoire d'étude, les Grands Causses, à travers l'observation d'une filière particulière, celle qui s'y est développée autour des sports de nature. Tout au long de ce travail, nous avons utilisé l'expression "dynamiques sportives de nature" pour exprimer l'ensemble des actions engagées autour des sports de nature. Cette expression

permet de qualifier l'objet de la recherche sans porter de regard ou de jugement *a priori*. Les acteurs situés au centre de l'analyse sont principalement engagés dans des mouvements touristiques (entreprises prestataires, offices de tourisme), associatifs (clubs, associations sportives) ou politiques (collectivités). Un premier regard empirique montre que les frontières entre ces différents domaines semblent poreuses. C'est cette porosité, ces liens entre différentes dynamiques d'acteurs, que nous souhaitons explorer pour

mieux comprendre la construction ou la recomposition d'un territoire.

Afin de comprendre la genèse de ce questionnement, il faut la resituer dans un parcours personnel. Avant le début de cette recherche, un engagement associatif et des expériences en tant qu'agent de développement, consultant et éducateur sportif nous avaient permis d'observer les actions en cours et de participer à l'animation du territoire. Cette observation empirique nous avait laissé à penser que les actions des acteurs engagés participaient à la construction d'un

tout, d'une dynamique territoriale, du développement d'une culture locale ou de la construction d'un monde commun. D'un fourmillement d'acteurs, une dynamique semblait naître autour d'une multitude de sites de pratique, d'événements et d'initiatives, sans pour autant qu'il y ait de pilote, de stratégie générale ou de volonté de cohérence.

Les Grands Causses sont une entité géologique, parcourue, "appropriée" et marquée par de nombreux lieux de pratiques sportives de nature, par des événements ou encore par une offre abondante en matière de prestations touristiques. Les sports de nature sont aussi l'objet de politiques publiques ; ils donnent lieu localement à différents projets, débats et conflits. La particularité de ce territoire est qu'il a été simultanément inventé, découvert et mis en tourisme (Martel, 1925). Des professionnels (CRTPN et EMC, 2005) et des sportifs se sont appropriés des lieux, tandis que ce territoire conserve un caractère identitaire pour les locaux (Bonniol, 2005). Pourtant, aucune échelle administrative ne correspond à son périmètre. Le morcellement administratif (quatre départements, deux régions, un parc naturel régional, un parc national...) ne laisse pas apparaître *a priori* de pilotage politique clair ou intentionnel, notamment concernant les pratiques sportives de nature. La problématique au centre de cette recherche est bien celle-là : comment se construit le monde commun ?

comment des projets, des actions, qui ne sont pas en interaction a priori, participent-ils ensemble à l'émergence de dynamiques territoriales ?

La première partie de la thèse propose une lecture s'inscrivant dans une géographie sociale, considérant les sports de nature comme médiateurs du rapport entre espaces et sociétés (Bourdeau, 2003). Le premier terrain exploré concerne l'ancrage territorial des prestataires d'activités sportives. L'hypothèse de départ est que les divers entrepreneurs du tourisme sportif développent des rapports distincts au territoire. En situant ces acteurs au regard des "micro-mentalités" (Bouhaouala, 2008) et en identifiant les "formes de développement" (Comeloup *et al.*, 2001) au sein desquelles leurs projets s'inscrivent, différentes relations au territoire apparaissent. Celles-ci se distinguent par des ancrages familiaux (héritage, propriétés familiales, relations politiques privilégiées...), des engagements politiques et des relations avec le milieu associatif (engagement associatif, prestations pour ce secteur) différenciés. Une certaine hiérarchie entre les divers entrepreneurs existe aussi, les uns travaillant principalement pour les autres. Le système productif est fondé sur la coopération, la mutualisation et une certaine répartition des rôles. "Il n'y a pas réellement de concurrence", "Nous travaillons en réseau", "Ce ne sont pas des concurrents, mais des partenaires et amis", "Plus on est nom-

breux, plus le gâteau est gros", "L'hiver on part en vacances ensemble" expriment, par exemple, ces acteurs<sup>(1)</sup>. Les relations entre entrepreneurs sont complexes et se développent aussi lors des temps de loisirs. Les sujets tabous ou sources de conflits sont nombreux et différent selon les personnes en présence. Malgré cela, des associations ont lieu, une solidarité existe sur des thématiques précises. Il apparaît que le modèle de management de l'entreprise dépend de nombreuses relations professionnelles, familiales ou amicales. Elles peuvent être partenariales, concurrentielles ou conflictuelles ; elles peuvent engager d'autres entrepreneurs, des acteurs du territoire ou extraterritoriaux. Ces relations sont développées autour de lieux, de projets, de prestations ou de moments privilégiés. Chacune des petites actions collectives engagées a une répercussion sur le fonctionnement de cet ensemble, participe aux contingences développées par l'entreprise et contribue à la transformer. Ces changements peuvent déplacer le discours et le positionnement des entrepreneurs dans les échanges collectifs. Le système et les échanges peuvent être modifiés à chaque accord ou à chaque conflit entre différents acteurs. Les conclusions formulées à ce stade sont que les territorialités des prestataires se construisent au travers du déploiement d'actions collectives qui, en engageant ces acteurs, influencent leurs pratiques et leurs représenta-

tions du territoire ou modifient leur rôle et leur statut. Ces premiers résultats ont incité à réorienter la recherche, le souhait étant d'observer plus en détail le cours de l'action de ces pratiques territoriales.

La seconde partie de la thèse s'intéresse à la construction collective des accords. La théorie de l'acteur réseau (ou sociologie de la traduction) (Akrich, Callon et Latour, 2006 ; Callon, 2006 ; Latour, 2006) est mobilisée ; la méthode insiste sur le détail du processus d'"intéressement" (Callon, 1986). Dans cette approche, les non-humains sont considérés comme des acteurs, au même titre que les humains. Il ne s'agit plus de s'intéresser au social, mais au "collectif", terme proposé par Latour (2004) pour désigner cette "assemblée d'êtres capables de parler". Sur un plan géographique, on considère alors le territoire comme "un assemblage d'éléments humains et non humains [...] qui est en train, toujours, de se faire et de se défaire, dont les contours sont toujours soumis à des séries d'épreuves qui sont en train de le stabiliser et le déstabiliser" (November, 2010). Le territoire est "approprié" comme un assemblage en perpétuel mouvement. Et l'approche s'intéresse plus aux processus, aux cours d'actions et à une "composition progressive du monde commun" (Latour, 2004). L'hypothèse "est de considérer que la société ne constitue pas un cadre à l'intérieur duquel évoluent les acteurs. La société est le résultat tou-

jours provisoire des actions en cours" (Callon, 2006). Trois terrains ont été identifiés afin d'observer ces cours d'actions : (1) Production d'innovations autour de la définition collective du format d'une manifestation sportive (les Natural Games) ; (2) Étude des conflits, débats et échanges autour de la gestion d'un lieu de pratique de canyoning (canyon du Tapoul) ; (3) Analyse d'un lieu de pratique (le cirque des Baumes). Les résultats montrent que des "réseaux sociotechniques" se mettent en place autour de ces situations. Ceux-ci permettent l'"enrôlement" d'acteurs variés (collectivités, services de l'État, professionnels, associations...), endogènes et exogènes au territoire ainsi que d'outils d'action collective (conventions, aménagements...). C'est le processus (traduction – problématisation – intéressement – enrôlements) qui est au centre de l'analyse. Le rôle du "traducteur principal" est souvent disputé. Celui-ci est chargé de proposer une formulation du problème traité (la "problématisation") devant permettre la convergence des intérêts de chacun (l'"intéressement"). Par exemple, concernant le cas du canyon du Tapoul, les propriétaires cherchent à endosser ce rôle au détriment du maire du village. Ce dernier s'est imposé grâce à son pouvoir de police, en promulguant un arrêté qui lui a permis d'affirmer son autorité. Les propriétaires engagent de leur côté une procédure judiciaire afin de prendre cette place, sans réussite.

Lorsque les intérêts des acteurs en présence convergent, une solution collective est définie puis mise en œuvre. Celle-ci s'appuie souvent sur la mise en place de nouveaux artefacts (un système de Navette pour le canyon du Tapoul ; des conventions, un zonage environnemental autour de l'escalade au cirque des Baumes ; de nouveaux sites pour la pratique événementielle). Ces "instruments" (Lascoumes et Le Galès, 2004) de l'action collective agissent lorsqu'ils sont mis en œuvre ; ils débordent parfois des missions qui leur ont été confiées. Suivant les situations, ils peuvent donner lieu à de nouvelles *traductions*, lesquelles déplacent les *intérêts* des acteurs engagés. Les réseaux se recomposent, permettant ainsi une stabilisation des situations ou donnant lieu à une redéfinition des problèmes traités. Dans ce dernier cas, le *processus d'intéressement* doit alors recommencer, le conflit n'ayant pas été résolu mais déplacé. Ces mouvements locaux mettent en jeu l'identité et la territorialité des acteurs engagés. À chacune des nouvelles compositions du réseau, correspondent un rôle, un statut ou un programme d'action des acteurs engagés. Concernant le canyon du Tapoul, le maire devient gestionnaire de l'activité lorsqu'il met en place une navette. Au travers de la pratique événementielle, le statut du club organisateur change. Il passe de celui d'une association tournée vers la promotion de sa discipline sportive

auprès des jeunes, à celui de gestionnaire de sites de pratique (naturels et artificiel) ou à celui de promoteur de l'image et de l'attractivité du territoire, par exemple. La mise en œuvre de dispositifs techniques participe aussi à la production de repères territoriaux. Les instruments de l'action collective marquent le territoire et les expériences vécues par les acteurs au cours de la controverse. Ils peuvent être cités, repris et servir leurs argumentaires au cours d'autres discussions. Par ailleurs, il apparaît que les traductions sont aussi développées par des acteurs contradictoires. En effet, les dispositifs techniques mis en œuvre intéressent des acteurs qui souhaitent dénoncer la nouvelle situation ou être intégrés aux échanges. Les projets de nouveaux sites de pratiques autour de la manifestation sportive observée enrôlent des acteurs qui craignent un développement trop rapide des pratiques sportives de nature ou souhaitent que la pratique événementielle soit mieux encadrée, par exemple.

Dans les exemples de terrain observés, l'action publique apparaît comme plurielle. Les politiques publiques descendantes se croisent avec une gouvernance locale. Cette dernière est co-construite par les acteurs engagés dans le processus de problématisation, au sein des réseaux observés. Les acteurs humains participant à ce processus sont ancrés localement (prestataires locaux, propriétaires, milieu asso-

ciatif, élus locaux), mais sont aussi exogènes au territoire (fédérations, État, équipementiers partenaires). Leur engagement dépend des formes de développement (Comeloup *et al.*, 2001) qu'ils souhaitent défendre. Tout au long de ce travail, l'analyse de ces scènes sociales dévoile comment les réseaux enrôlent, donnent du sens, sont vecteurs de représentations et développent des attachements symboliques ou formalisés entre acteurs humains et non-humains. Ils participent à redéfinir les identités de chacun, les rapports politiques et les programmes d'action des acteurs. Si ces paramètres sont négociés localement, ils contribuent aussi à redéfinir le monde commun ou à reconfigurer le collectif. Cette recherche apporte une contribution à la compréhension de ces dynamiques en montrant comment les territoires se construisent. Les différents terrains explorés mettent en exergue la construction simultanée et progressive d'un collectif et d'un territoire. Ces observations faites de la composition progressive des territoires se résument dans la proposition d'écosystème d'acteurs territoriaux. La notion d'écosystème permet d'insister sur la dimension spatiale des relations entre acteurs humains et non humains. Bien que dépendant aussi d'associations nationales ou internationales, les acteurs territoriaux se construisent sur de nombreuses relations de proximité, avec leurs co-habitants. Des échanges fréquents avec les autres acteurs ter-

ritoriaux leur permettent de trouver ou de construire une place et une identité. Les objets qui sont déployés ou instaurés participent aussi à définir la place de chacun et à développer de nouveaux liens et accords. La notion d'écosystème désigne à la fois la dépendance aux autres, la dimension politique et le caractère territorial du groupe d'acteurs.

Cette recherche offre de nombreuses perspectives. Elle invite notamment, afin de poursuivre l'analyse de la composition des dynamiques territoriales, à s'intéresser au rapport ontologique des individus à leur territoire. Ce rapport peut être abordé par la question de l'habiter, laquelle peut permettre de comprendre les co-habitations territoriales, enjeux de la composition collective du monde commun. ■

---

**NOTE**

(1) Extraits des divers entretiens réalisés auprès de dix-huit très petites entreprises du tourisme sportif dans les Grands Causses (sept travailleurs indépendants, dix SARL et une association).

---

**RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

**Madeleine AKRICH, Michel CALLON et Bruno LATOUR**, *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*, Presses de l'École des mines, 2006.

**Jean-Luc BONNIOL**, *L'invention d'un territoire et sa confrontation aux limites administratives. Le cas des Grands Causses. Ethnologies comparées*, (8), 2005  
[<http://alor.univ-montp3.fr/cerce/r8/j.b.htm>].

**Malek BOUHAOUALA**, *Management de la petite entreprise des loisirs sportifs. Une approche socioéconomique*, De Boeck Supérieur, 2008.

**Philippe BOURDEAU**, *Territoires du hors-quotidien Une géographie culturelle du rapport à l'ailleurs dans les sociétés urbaines contemporaines. Le cas du tourisme sportif de montagne et de nature*, rapport de diplôme d'HDR, Université Joseph-Fourier Grenoble I, Institut de géographie alpine, Pacte-Ceremosem, 2003.

**Michel CALLON**, "Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc", *L'Année sociologique*, n° 36, 1986.

**Michel CALLON**, "Sociologie de l'acteur réseau", dans Madeleine AKRICH, Michel CALLON et Bruno LATOUR, *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*, Presses de l'École des mines, 2006.

**Jean CORNELOUP, Malek BOUHAOUALA, Cécile VACHÉE et Bastien SOULÉ**, "Formes de développement et positionnement touristique des espaces sportifs de nature", *Loisir et société*, n° 24, 2001.

**CRTPN et EMC**, *Millau site pilote national pour un développement durable par les sports de nature*, Centre de ressources tourisme pleine nature, 2005.

**Pierre LASCOUMES et Patrick LE GALÈS**, *Gouverner par les instruments*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 2004.

**Bruno LATOUR**, *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*, La Découverte, 2004.

**Bruno LATOUR**, *Changer de société, refaire de la sociologie*, La Découverte, 2006.

**Édouard-Alfred MARTEL**, *Millau, capitale des Causses. Cañons et cavernes, itinéraire descriptif et rationnel du pays des gorges du Tam, Lozère, Aveyron, Gard, Hérault*, Impr. de Artières et J. Maury, 1925.

**Valérie NOVEMBER**, "Les territoires, acteurs du changement ? Quelle place pour les sciences de l'action dans l'ère territoriale ?", communication présentée à TTT2 (*Territoires, territorialité, territorialisation*), Institut de géographie alpine, 2010.